

Une note de vision politique pour le Social-Santé en région bruxelloise

Une note de vision politique pour le Social-Santé en région bruxelloise

La note politique est destinée à exposer la conception que les différents organismes de coordination et/ou représentation des secteurs social-santé réunis au sein de l'Inter-fédération ambulatoire (IFA) ont de l'organisation de l'aide et des soins de première ligne.



Cette note est une vision, et non une note programmatique. Elle ne présage ni de la façon dont les services devraient s'organiser concrètement sur le terrain ni des questions liées au financement de cette offre.

La note ambitionne d'être un outil de réflexion qui permette de mettre à plat les enjeux en termes d'organisation de l'offre au niveau de l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette note devrait donc trouver à s'articuler avec deux autres chantiers qui porteraient sur les dispositifs à mettre en place et sur l'allocation des moyens. Deux outils opérationnels portés par les autorités bruxelloises s'en approchent : Brussels Takes Care (le Plan Social Santé Intégré) et le Plan de relance et redéploiement mis en œuvre par suite de la pandémie de COVID-19.

L'intention est de porter le débat dans un maximum de lieux institués de concertation, de consultation et de décision, afin d'œuvrer à la définition d'une vision politique social-santé à long terme pour la Région bruxelloise. Dans cette perspective, la note est également disponible en langue néerlandaise.

L'IFA, [groupe permanent de travail du CBCS](#), rassemble des représentants de différentes fédérations social-santé actives en région bruxelloise dans le but d'échanger de l'information et de se concerter. L'IFA regroupe les représentants mandatés des fédérations social-santé suivantes :

- la Fédération des services sociaux ;
- la Fédération des services bruxellois d'aide à domicile ;
- la Fédération des maisons médicales ;
- la Fédération laïque de centres de planning familial ;
- la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial ;
- la Ligue bruxelloise pour la santé mentale ;
- la Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes ;
- la Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus ;
- la Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile ;
- le Centre d'appui - Médiation de dettes ;
- la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri.